
BAPE-17.10

Référence:

17. Le transport maritime

Demande ou Question:

17.10 Quelle sera la provenance des membres des équipages ? S'agira-t-il d'une main d'œuvre qualifiée ?

Réponse:

Bien que la provenance des membres des équipages des méthaniers n'est pas connu en ce moment, il s'agira d'une main d'oeuvre bien qualifiée. Le Canada a adopté la convention STCW dans le « règlement sur l'armement en équipage des navires. » Transports Canada vérifie la conformité des navires étrangers en tout qu'inspecteur portuaire.